

## Non paiement de l'emprunt commun

## Par jtztz, le 22/07/2013 à 12:22

bonjour , ma compagne a quittée le domicile conjugal avec les enfants il y a trois mois , elle refuse de payer la moitié de l'emprunt pour la maison que nous avons achetée tous les deux ! que puis je faire pour etre sur de récupérer se que je paie a sa place si on vend la maison ? merci

## Par cocotte1003, le 22/07/2013 à 13:31

Bonjour, gardée bien les preuves de vos paiement pour y faire valoir devant le notaire. Attention vous habitez un bien commun, elle est en droit de vous demander une indemnité d'occupation même si c'est elle qui a quitté le domicile, cordialement

## Par jtztz, le 22/07/2013 à 14:04

ha ok, je peux lui envoyer un recommander pour lui notifier de payer? et est ce que sa me servira de preuve ou est ce que mes relevés banquaire suffise? merci